

Magistère droit des activités économiques P1

Par **Fred57**, le **16/04/2016** à **13:09**

Bonjour,

Je suis en licence 2 de droit et j'aimerais obtenir des informations concernant le magistère de droit des activités économiques de Paris 1.

Je voudrais savoir si c'est vraiment une bonne formation, et si ce diplôme a une réelle valeur sur le marché du travail.

J'aimerais également savoir quel est le niveau requis pour y être admis (12, 13 ou 14 de moyenne par exemple en L2).

Merci pour vos réponses

Par **antmar**, le **16/04/2016** à **15:32**

[citation]savoir si c'est vraiment une bonne formation[/citation]

Oui plutôt, mais elle ne diffère pas tant que ça du tronc commun de la L3 et du M1. Tu vas juste recevoir des compléments dans certains domaines juridiques, et extra-juridiques (comptabilité, introduction à l'analyse financière).

[citation]si ce diplôme a une réelle valeur sur le marché du travail[/citation]

Comme pour tous les diplômes en droit, ce n'est pas un sésame. Si tu es au Magistère et n'obtiens pas de bons résultats, tu ne seras pas pris dans un bon M2 à Paris 1, et tu devras te battre plus que d'autres. Ce n'est pas parce qu'il sera sur ton CV que les plus beaux stages et collaborations tomberont du ciel.

En revanche, si tu es un bon élève à Paris 1, au Magistère ou en dehors, et obtiens un bon M2, il n'y aura pas vraiment de différence pour les stages, puis les collaborations en cabinet. Le Magistère te permet d'avoir accès un peu plus tôt aux connaissances de base sur les cabinets, le marché du travail, etc. et d'en parler avec des anciens élèves du Magistère. Si tu suis le cursus classique, tu devras attendre le M2 pour ça.

[citation]quel est le niveau requis pour y être admis [/citation]

De mémoire, au minimum mention assez bien tous les ans (13/20 à Paris 1), plus haute est ta moyenne, mieux c'est. Il faut aussi bien se préparer pour l'oral, puisque l'un des directeurs est très direct et essaye de te faire réagir.